

INFORMATION SUR L'ASSURANCE

Saison sportive 2024-2025

(application de l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984)

Je soussigné :

(1) Pour les participants majeurs

Nom

Prénom

(2) Pour les participants mineurs

Nom du représentant légal

Prénom du représentant légal

Représentant légal de :

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

participant à une activité sportive organisée par la Ville de Mont-de-Marsan au titre du « Pass'Sport » ou d'un tournoi « Sport pour Tous »,

1 – reconnais avoir pris connaissance que la Ville de Mont-de-Marsan a souscrit un contrat d'assurance qui couvre :

- sa responsabilité civile en tant qu'organisateur ;
- la responsabilité civile de ses préposés et des collaborateurs apportant leurs concours à l'organisation et à l'encadrement des activités ;
- la responsabilité civile des participants, lesquels sont considérés comme tiers entre eux, y compris les dommages corporels subis à l'occasion de la manifestation à la condition qu'ils ne soient pas commis volontairement.

2 – reconnais avoir été informé que l'assurance souscrite par la Ville de Mont-de-Marsan ne garantit pas :

- au titre des dommages matériels, les risques de vol ;
- les dommages corporels que je (le participant que je représente légalement) pourrais (pourrait) subir à l'occasion de ces activités ;

et qu'il m'appartient de souscrire personnellement, au besoin, un contrat d'assurance couvrant ces risques pour garanties et montants qui m'apparaissent nécessaires.

Fait à Mont-de-Marsan, le

Signature* précédée de la mention « lu et approuvé » :

* Signature du participant majeur ou du représentant légal